



AVIS D'OUVERTURE DU CONCOURS D'INGÉNIEUR TERRITORIAL

Extraits des arrêtés 16_374_CO_AR du 17 novembre 2016 et 164_404_CO_AR du 29 novembre 2016 portant ouverture au titre de l'année 2017 des concours externe et interne d'ingénieur territorial par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique représentant le Grand Ouest (Bretagne - Pays de la Loire - Normandie)

Par arrêté du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique, en date du 17 novembre 2016, sont organisés au titre de l'année 2017 les concours externe et interne d'accès au cadre d'emplois d'ingénieur territorial pour les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux de l'interrégion du Grand Ouest composée des régions Bretagne, Pays de la Loire et Normandie.

Le nombre de postes ouvert aux concours est fixé à 221, et réparti entre les spécialités de la manière suivante :

Spécialités	Nombre postes <u>externe</u>	Nombre postes <u>interne</u>	TOTAL
Ingénierie, gestion technique et architecture	40	13	53
Infrastructures et réseaux	39	12	51
Prévention et gestion des risques	27	8	35
Urbanisme, aménagement et paysages	24	7	31
Informatique et systèmes d'information	39	12	51
TOTAL	169	52	221

Les conditions d'accès au concours sont disponibles sur l'arrêté susvisé (www.cdg44.fr / je suis agent de la fonction publique territoriale / fiche sur les concours), et le service concours se tient à disposition des candidats au 02.40.20.00.71.

La période de retrait des dossiers est fixée du 24 janvier au 15 février 2017, sur internet en utilisant la procédure de préinscription du site du Centre de Gestion de Loire-Atlantique www.cdg44.fr.

La préinscription ne constitue pas une inscription définitive au concours. Le Centre de Gestion ne validera l'inscription qu'à réception, pendant la période d'inscription, du dossier original imprimé et de l'ensemble des pièces nécessaires.

Le Centre de Gestion de la FPT de Loire-Atlantique met à disposition des candidats, dans ses locaux, un point d'accès gratuit à internet et une imprimante.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au jeudi 23 février 2017. Ils devront être déposés ou postés à l'adresse du Centre de Gestion, au plus tard à cette date (le cachet de la poste faisant foi).

IMPORTANT

Aucune demande de dossier d'inscription par téléphone, fax ou mail, ne sera prise en compte.

Aucun dossier de candidature transmis par télécopie ou messagerie électronique ne sera accepté.

Tout incident dans la transmission du dossier, quelle qu'en soit la cause, engage la responsabilité de l'émetteur et entraîne un refus systématique d'admission à concourir.

Il est vivement conseillé d'effectuer un suivi lors de l'envoi du dossier d'inscription, afin de garantir la réception par le Centre de Gestion de Loire-Atlantique.

DATES ET LIEUX DES ÉPREUVES

Les épreuves écrites se dérouleront le mercredi 14 juin 2017 pour le concours externe et les mercredi 14 et jeudi 15 juin 2017 pour le concours interne, au Parc des Expositions de la Beaujoire à Nantes.

L'épreuve facultative écrite du concours interne aura lieu au mois d'octobre 2017 dans les locaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique.

Les épreuves obligatoires d'admission et les épreuves facultatives orales se dérouleront dans le courant du mois de novembre 2017 à Nantes.